

Conditions Générales de Vente

Applicables à compter d'avril 2026.

1. Objet

Les présentes CGV régissent la vente de cours, abonnements, stages et événements proposés par SAS INJOY, exploitant sous le nom commercial InJoy Studio.

2. Services

InJoy Studio propose des cours de yoga, danse, soins ayurvédiques, stages, ateliers et événements ponctuels. Le détail des prestations et tarifs est consultable sur le site injoystudio.fr.

3. Inscription et réservation

L'inscription aux cours s'effectue via le site internet, avec ou sans création de compte. La réservation d'un créneau vaut engagement de présence.

4. Tarifs et paiement

Les tarifs sont indiqués en euros TTC. Le paiement peut être effectué par virement bancaire, chèque ou espèces, en une ou plusieurs fois selon les modalités définies avec le studio. Pour les événements, un délai de paiement est précisé lors de l'inscription ; passé ce délai, l'inscription est automatiquement annulée.

5. Abonnements

Les formules d'abonnement sont détaillées sur le site. Toute formule souscrite est due pour la période engagée. Les cartes de cours ont une durée de validité indiquée lors de l'achat.

6. Annulation de cours réguliers

L'annulation d'une réservation de cours est possible jusqu'à 3 heures avant le début du cours. Au-delà, la séance est considérée comme consommée.

7. Annulation de stages et événements

Les conditions d'annulation spécifiques aux stages et événements sont communiquées lors de l'inscription. Elles peuvent varier selon l'événement.

8. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services de loisirs devant être fournis à une date déterminée.

9. Responsabilité

InJoy Studio ne saurait être tenu responsable en cas de blessure survenant lors d'une pratique, le participant étant réputé connaître ses limites physiques et avoir consulté un médecin au préalable.

10. Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, le tribunal compétent sera celui de Cherbourg-en-Cotentin. Le consommateur peut recourir à un médiateur de la consommation.